

Accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Objectifs

Avec l'appui de son Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP), le candidat est conseillé, accompagné et suivi tout au long de son parcours de VAE, de la demande de recevabilité à la préparation du dossier de validation et de l'entretien devant le jury :

- Étudier la faisabilité du projet de validation et formaliser la candidature.
- S'approprier les référentiels de compétences et d'évaluation de la certification visée.
- Se familiariser avec la structure du dossier de validation.
- Apporter un appui technique et méthodologique à la rédaction du dossier (Livret 2 / dossier professionnel).
- Préparer le candidat à l'entretien devant le jury et, si besoin, à la mise en situation professionnelle.

Public

Toute personne justifiant d'une expérience significative dans un domaine d'activité, afin de faire valider tout ou partie d'une certification professionnelle. Toutes les expériences comptent : activité professionnelle, bénévolat ou volontariat, mandat syndical ou fonction élective locale, économie solidaire, sport de haut niveau.

Durée de la formation

- **Durée moyenne** : 24 heures, étalées sur 8 à 12 mois.
- **Présentiel et/ou à distance**, entretiens individuels.
- **Délai d'accès** : 5 jours ouvrés après accord de prise en charge, pour le premier entretien.

Pré-requis

Toute personne dont le projet VAE est jugé recevable par le certificateur, sous réserve d'éligibilité à une prise en charge financière. Un accompagnement à la constitution de la demande de recevabilité (étude de faisabilité) peut également être proposé.

Tarifs et financements

La durée de cette prestation varie en fonction des besoins des personnes et de la certification visée. Elle sera définie avec la personne lors de l'étude de faisabilité VAE.

Produit VAE	Étude de faisabilité	Durée accompagnement individuel	Formation complémentaire et frais d'examen	TARIFS moyen*
Accompagnement VAE	3 h x 110 € = 330 €	21 h x 110 € = 2310 €	A définir en fonction de la formation	2640 €

*Ces tarifs sont indiqués au maximum et seront adaptés aux besoins.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse d'accéder à une formation, de passer les examens ou d'adapter votre formation ou votre poste, vous pouvez bénéficier d'aménagements à toutes les étapes de votre parcours. Merci de contacter notre référent handicap afin d'échanger sur vos besoins et prévoir les aménagements si nécessaire, pour vous accompagner, dans les meilleures conditions : contact@formation-esf.fr

à venir

Nombre de candidats accompagnés

à venir

Taux de satisfaction

à venir

Taux d'insertion global dans l'emploi

Taux de réussite sur les diplômes les plus demandés

Validation totale à venir
Validation partielle à venir
Contrôle complémentaire à venir

Taux du certificateur en 2022

24

Nombre de certifiés

13

Nombre de certifiés à la suite d'un parcours VAE

100%

Taux d'insertion global à 6 mois

à venir

Taux de présentation examen

à venir

Taux de réussite global

à venir

Taux d'insertion métier

78%

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

à venir

Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans



Une formation, un métier.

Mise à jour des taux au 1^{er} décembre de chaque année

formation-esf.fr – contact@formation-esf.fr – 01 42 49 02 22



Accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE)



Dans le détail...

Contenu de la prestation d'accompagnement par objectifs

Étude faisabilité

- Rapporter l'expérience du candidat sur le dossier • de faisabilité.
- Qualifier les acquis professionnels au regard des expériences mentionnées lors de l'entretien d'exploration.
- Mesurer les compétences détenues au regard du référentiel métier.
- Identifier les atouts professionnels, les compétences à consolider et celles manquantes.
- Préconiser, si besoin, un parcours de formation pour sécuriser la réussite à l'examen.
- Émettre un avis de faisabilité à adresser au certificateur.

Pour un diplôme de l'Éducation nationale, une étude personnalisée est réalisée dès la phase de recevabilité : analyse du parcours, vérification de l'adéquation avec la certification, conseil sur le diplôme le plus pertinent et définition des modalités d'accompagnement.

Accompagnement méthodologique

- Informer sur les conditions, le déroulement et les modalités de la session d'examen.
- Intégrer le(s) référentiel(s) : emploi, activités, blocs de compétences, critères de performance.
- Comprendre la structure et les attendus du dossier de validation.
- Constituer son dossier de validation (Livret 2 ou dossier professionnel) : identifier et vérifier les activités en lien avec la certification, décrire et analyser sa pratique par bloc de compétences, sélectionner et formaliser les activités à valoriser, choisir les annexes et justificatifs pertinents.
- Appui méthodologique à l'élaboration des productions requises (ex. dossier projet).

Se préparer au passage devant le jury

- S'approprier le déroulement, les modalités et les critères d'évaluation attendus par le jury.
- Préparer l'entretien : se présenter, présenter son dossier, parler de son expérience, répondre aux questions.
- Formation réglementaire complémentaire si nécessaire (ex. SST) ou formation de développement des compétences.

Équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés

Les informations relatives aux équivalences, aux passerelles éventuelles, aux possibilités de poursuite de parcours ainsi qu'aux débouchés professionnels dépendent de la certification visée.

Elles sont présentées au candidat lors de l'étude personnalisée de son projet et tout au long de son accompagnement. Nos Architectes Accompagnateurs de Parcours (AAP) s'appuient sur les référentiels des certificateurs et les ressources officielles afin de fournir une information actualisée et adaptée à la certification choisie.

Le candidat est ainsi accompagné dans la construction de son projet en disposant de toutes les informations nécessaires à une décision éclairée.

Modalités de mise en œuvre

L'accompagnement VAE est réalisé selon des modalités diverses : Présentiel et/ou à distance et entretiens individuels. Un programme individuel d'accompagnement et le calendrier correspondant sont établis avec le candidat.

Délai d'accès

Dès l'accord de prise en charge financière de la prestation, **5 jours ouvrés** pour le premier contact et la programmation du premier entretien d'accompagnement.

Méthode mobilisée

La prestation est proposée sous des modalités, des contenus et des temps permettant l'individualisation du parcours. Les méthodes d'accompagnement proposées sont : l'entretien individuel et l'accès aux ressources de la plateforme pédagogique. (Référentiel de certification, REAC...).

Modalités d'évaluation

- État d'avancement du dossier de validation, et suivi des objectifs selon le calendrier fixé avec le candidat dans le programme individuel d'accompagnement.
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences en fonction de la certification visée.
- Possibilité de valider totalement ou partiellement certaines certifications, notamment les Titres Professionnels.

